

<https://enseignants.se-unsa.org/Le-ministere-interroge-les-enseignants-sur-le-metier-de-professeur>



Le ministère interroge les enseignants sur le métier de professeur

- Fil d'actu -

Date de mise en ligne : lundi 9 mars 2020

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Entre le 3 et le 17 mars, le ministère recueille les impressions et les avis des enseignants sur leur métier par le biais d'une consultation anonyme en ligne.

La consultation s'articule autour de 3 thèmes :

- le métier d'enseignant ;
- les conditions d'exercice de leur métier ;
- les attentes et leur perception de l'avenir de leur métier.

Un lien est à activer depuis la boîte professionnelle des personnels. Il présente les mêmes défauts que le questionnaire précédemment adressé aux directeurs d'école car il peut être rempli plusieurs fois. Il comporte plus de 40 questions ; 15 à 20 minutes sont nécessaire pour le renseigner.

L'avis du SE-Unsa

Le SE-Unsa estime souhaitable que les personnels puissent s'exprimer et s'emparent de cette opportunité pour donner à voir et à entendre au ministère la difficulté du métier d'enseignants, sa complexité dans notre société ainsi que de porter à la connaissance du ministère, leurs attentes en termes de rémunération et d'amélioration des conditions d'exercice professionnel.

Cependant, ce questionnaire ne sera véritablement utile qu'à condition que le ministère soit en capacité d'apporter des réponses concrètes à la hauteur de l'expression des personnels.

S'il y a lieu de s'emparer de cette opportunité d'expression qui est donnée à la profession, celle-ci ne doit pas laisser de côté notre revendication pour l'obtention de la revalorisation des rémunérations des personnels.

Le SE-Unsa regrette par ailleurs que le ministère ne se soit intéressé qu'aux personnels enseignants en oubliant les enseignants d'EPS et en écartant les PsyEN, les CPE et les AESH, pourtant indispensables au fonctionnement du système éducatif.

Le SE-Unsa, avec sa fédération l'Unsa Éducation, consulte au contraire, chaque année et cette année encore pour la huitième année consécutive, tous les personnels de l'Éducation avec le baromètre Unsa des métiers de l'Éducation.